

[TENÈZE, MARIE-LOUISE]. *Contes d'Aubrac*, recueillis par MARIE-LOUISE TENÈZE et ALAIN RUDELLE. Édition bilingue occitan-français établie par JOSIANE BRU et JEAN EYGUN. Toulouse, Letras d'òc, 2019, 365 p. ISBN 978-2-37863-020-1

Jean-Pierre Pichette

Volume 18, 2020

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1072948ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1072948ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)

1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Pichette, J.-P. (2020). Compte rendu de [[TENÈZE, MARIE-LOUISE]. *Contes d'Aubrac*, recueillis par MARIE-LOUISE TENÈZE et ALAIN RUDELLE. Édition bilingue occitan-français établie par JOSIANE BRU et JEAN EYGUN. Toulouse, Letras d'òc, 2019, 365 p. ISBN 978-2-37863-020-1]. *Rabaska*, 18, 392–396. <https://doi.org/10.7202/1072948ar>

le continent américain (Cf. F. Postic, *Port-Acadie*, n^{os} 13-14-15, 2008-2009, p. 421-446).

La Guianée, comme ses parentes canadiennes ou européennes, offre un bel exemple de toute la complexité qui meut la transmission (ou l'oubli, l'abandon) et le transfert (ou le non-transfert) de ce qu'il est désormais convenu d'appeler Patrimoine culturel immatériel, témoignant parfois d'une incroyable force de résistance pour s'adapter et se réactualiser en fonction des contextes : c'est un processus qui a été mis en évidence lors d'un colloque international ayant pour thème « La résistance des marges. Exploration, transfert et revitalisation des traditions populaires des francophonies d'Europe et d'Amérique » qui s'est tenu à Pointe-de-l'Église en août 2007, au moment même où Anna Servaes venait d'engager ses recherches sur la Guianée. La thèse qui en résulte mériterait d'être éditée en français.

FAÑCH POSTIC

Université de Bretagne occidentale, Brest

[TENÈZE, MARIE-LOUISE]. *Contes d'Aubrac*, recueillis par MARIE-LOUISE TENÈZE et ALAIN RUDELLE. Édition bilingue occitan-français établie par JOSIANE BRU et JEAN EYGUN. Toulouse, Letras d'òc, 2019, 365 p. ISBN 978-2-37863-020-1.

Au XXI^e siècle, la parution d'un recueil de contes de tradition orale n'a plus l'allant qu'on lui a connu quand, entre les années 1973 et 1993, le père Germain Lemieux lançait, comme une routine semestrielle, l'un des trente-trois tomes de la somme *Les vieux m'ont conté* (Bellarmine/Maisonneuve et Larose). L'édition des récits réinventés, servis à foison dans les festivals de contes, a graduellement pris le relais. Mais, avec les *Contes d'Aubrac*, titre posthume de Marie-Louise Tenèze, point question d'adaptations pour la jeunesse, de révisions des schèmes anciens selon l'orthodoxie du jour, de reconstitutions historiques ou de nouvelles psychologiques, voire de réécritures poétiques, scéniques ou musicales ; bien qu'encore inspirés par d'authentiques récits traditionnels, ces divers exercices de remodelage – qu'ont aussi pratiqués, en parallèle, les collecteurs eux-mêmes (les Marius Barbeau, Germain Lemieux, Marie-Rose Turcot, Carmen Roy, Catherine Jolicœur) – relèvent davantage de la création littéraire. Le présent ouvrage, qui appartient à un tout autre ordre, revient à la source.

Marie-Louise Tenèze (1922-2016), grande autorité du conte populaire français – qui a attaché son nom à celui de Paul Delarue pour la rédaction du catalogue *Le Conte populaire français*, spécialement les tomes II, III, IV et V (contes-types 1-999) –, s'est en outre frottée à l'oralité vivante. Joignant

l'équipe multidisciplinaire organisée par Georges-Henri Rivière, elle entamait en 1964 une mission de deux ans en Aubrac, plateau du Massif central au sud de l'Auvergne, en quête de littérature orale. Cet épisode allait radicalement rénover le point de vue de la chercheuse qui s'était d'abord imprégnée de son sujet en cabinet, par le dépouillement de milliers d'attestations imprimées ou manuscrites qu'elle avait lues et relues, classées et analysées pour composer les deux premiers tomes du catalogue français. Or, l'« épreuve du terrain » entraîna un « renversement complet de la perspective », comme Josiane Bru l'a justement rappelé dans ces pages (*Rabaska*, vol. 10, 2012, p. 97-123). Évoquant sa rencontre avec Maria Girbal, « une conteuse d'exception », Marie-Louise Tenèze l'avouait franchement : « je lui saurai toujours gré de tout ce que, grâce à elle, j'ai compris, de cette flamme dont elle a, comme de l'intérieur, éclairé mon acquis livresque » (*ibid.*, p. 97).

Après l'édition par le Centre national de recherche scientifique du rapport de sa mission en 1975 (tome v de *L'Aubrac : étude ethnologique, linguistique, agronomique et économique d'un établissement humain*) – comprenant, en annexe, le texte français d'une trentaine d'histoires –, M.-L. Tenèze fit connaître une partie de sa récolte dans *Récits et contes populaires d'Auvergne/1*, chez Gallimard en 1978. Le présent titre, *Contes d'Aubrac*, qui rassemble un grand nombre de ces récits, dont une douzaine du précédent recueil, n'est toutefois pas l'intégrale de la collecte aubraccienne. Le diffuseur Letras d'òc, voué « exclusivement à l'édition de livres de littérature occitane, moderne ou contemporaine, et d'ouvrages en rapport avec la langue occitane », n'a retenu, pour cette « édition bilingue occitan-français », que les récits en langue d'oc. Cette prescription, aisément justifiable dans un pays qui ne reconnaît pas encore officiellement ses langues minoritaires régionales, exclut, et c'est regrettable, les narrations recueillies en français, tel le conte de *la Montagne noire*, une longue version du conte-type 313 que la conteuse principale fait « durer presque une heure » (p. 342).

Un avant-propos trop bref, qui condense en quelques paragraphes le cadre de l'enquête et les règles « pour la lecture des textes occitans », précède le recueil proprement dit : la transcription à partir des enregistrements – et pour quelques-uns de films – de 53 contes tirés de la collecte que Marie-Louise Tenèze a menée auprès de quinze témoins, huit hommes et sept femmes, âgés de 43 à 89 ans, qui résidaient dans un rayon de 40 km de Saint-Urcize, foyer principal. Mises à part les douze narrations de la conteuse principale, qui a livré un catalogue mieux développé, le répertoire des autres s'avère restreint et oscille moitié entre un et deux récits, moitié entre trois et six. Le découpage du corpus sur cette base, du plus modeste répertoire au plus riche, explique présumément l'inégalité des quatre tranches : les 41 récits qui composent les trois premières occupent ensemble moins d'espace (141 p. : 27 p., 69 p., 45 p.)

que la douzaine de récits de l'unique narratrice de la dernière partie (161 p.). On a disposé sur la belle page le texte original en occitan et en regard, sur la page de gauche, le texte français. Les passages dits en français figurent en italiques dans le texte occitan et sont souvent signalés dans la traduction. La taille de la police est la même pour les deux versions ; en cela, l'éditeur a heureusement réformé le déséquilibre déplaisant antérieurement observé (Boisgontier, *Rabaska*, vol. 7, 2009, p. 162).

Les textes de cette édition bilingue ayant préséance sur leur contexte, la substantielle introduction de Josiane Bru a été repoussée en fin de volume, avec les annexes – bibliographie de l'auteure, typologie et index des contes publiés – où le lecteur la découvre tardivement. Intitulée « Des contes et de l'art de les dire. L'enquête de Marie-Louise Tenèze en Aubrac » (p. 319-354), cette généreuse réflexion éclaire le projet de l'auteure, qui, souhaitant « établir [...] le profil narratif de l'Aubrac », a choisi « d'accueillir sans distinction la grande variété des dires de ses interlocuteurs ». Fort bien renseignée sur la région, M.-L. Tenèze enregistre les récits de ses interlocuteurs bilingues, « comme ils les ont entendus », en compagnie d'Alain Rudelle, un jeune linguiste qui lui résume la teneur des propos confiés, car elle ne connaît pas la langue du pays. Elle interroge ainsi une trentaine d'aînés de qui elle enregistre « outre des contes, des souvenirs d'enfance, des récits de vie et des histoires de famille, des témoignages sur des croyances ou persistances [...] et] une foule d'anecdotes semi-légendaires tenues pour authentiques », en autant cependant qu'on s'en tienne « à ce que l'on a réellement entendu, à l'exclusion de ce que l'on a pu lire dans des livres ou journaux » p. 322). Dix-sept d'entre eux lui donneront « des contes traditionnels – versions complètes ou fragments ».

Cette anthologie réunit des histoires que les spécialistes englobent couramment sous l'expression « conte populaire » : récits animaliers, merveilleux, nouvelles et facéties. Parmi les *contes d'animaux* représentés (9 versions), figurent des récits brefs, bien répandus en Europe : le cycle du renard trompeur (vol des poissons sans la présence du loup, n° 35, ATU 1 ; le loup qui a trop mangé, n° 36, ATU 41), la chèvre et les chevreaux (3 v. n°s 1, 4, 48, ATU 123), les poules qui se construisent des maisons pour se protéger du loup (2 v. n°s 2, 50, ATU 124), et la chèvre menteuse (n° 19, ATU 212) ; le conte de la petite poule blanche qui dupe loup et renard en se prétendant trop maigre pour leur servir de repas est rare et n'a pas été attesté en Amérique française (n° 49, ATU 122F). Les *contes merveilleux* sont encore moins nombreux (7 v.) ; si les conteurs reprennent des thèmes connus, leurs versions sont originales, généralement complètes et bien rendues : la bête à sept têtes (n° 39, ATU 300), les enfants perdus (2 v. dont les demandes rimées du diable sont voisines, n°s 21, 47, ATU 327A), la belle et la bête (n° 53,

ATU 425C), le diable et le maréchal-ferrant (n° 20 *Dancanet*, version type ATU 330B du *Supplément au Catalogue*, paru en 2017), la danse dans les épines fusionné aussi au maréchal-ferrant (n° 51 *Le Sifflet*, ATU 592 ET 330B) et le petit Poucet doublement avalé par le bœuf puis le loup (n° 42 *Plampounit*, ATU 700) ; dans cette veine, on relève un seul *conte-nouvelle*, celui d'une servante jolie préférée à la fille laide d'un homme riche (n° 5). En revanche, les *contes facétieux*, ce rayon des duperies, abondent en 27 versions : contes de sots (n°s 18, 26, 28, 38 *Toupinas*, ATU 1696B *et al.*, 41 *Maître Jean* qui ne nourrit pas son cheval, [ATU 1682]), quiproquos (n°s 9, 24, 25, 27, 30) et malentendu (n° 31 *Le Mort sans confession*, [cf. ATU 1711*]), rivalité entre riche et pauvre (n° 37, ATU 1535), accidents heureux (n° 40, ATU 1650), et, naturellement, « histoires gauloises » à double sens (n°s 12, 13, 14, 15, 17, 22, 23). Le recueil comporte enfin des *anecdotes* (3 v.), qui montrent qu'on a pu se défaire des loups en jouant de la cabrette (n°s 3, 6, 29) ; et une série de *légendes* (8 v.) : le *drac* ou lutin (n°s 9, 32), les *trèves* ou revenants (n° 33 faux revenants), le loup-garou (n° 11), le diable apparu en cheval blanc (n° 7), un objet ensorcelé (n° 8 *Le Fil rouge*), un pauvre accueilli protégeant miraculeusement une maison (n° 10) et la propriété contestée d'une cloche qui arrête les orages (n° 34).

De la quinzaine d'informateurs qui ont produit ces récits, on dit peu : à part quelques données minimales – leur nom (parfois incomplet « la Mamou Veyre », « M. Bros »), leur âge, exact ou approximatif, leur lieu de naissance et celui de l'enregistrement, la date précise de la collecte –, rien sur leur histoire, leur famille, leur état civil, leurs activités de travail. Seule exception, l'octogénaire Maria Girbal, née le 15 août 1885 à Saint-Urcize, a droit à quatre pages de bonne tenue. On y apprend que cette orpheline de mère, peu instruite, issue d'une famille de quatorze enfants, tient ses contes de son père. Mariée à 19 ans, elle suit son mari à Saint-Ouen ; veuve à 34 ans, elle revient au pays et s'occupe à garder les enfants à qui elle redit les contes qu'elle racontait à ses frères et sœurs.

Forte de douze récits (n°s 42-53, p. 157-317), la contribution de Maria Girbal tient la place dominante de ce recueil ; première quant au nombre, elle en impose aussi par sa thématique variée, alliant des narrations de toutes les catégories – contes d'animaux (3 v.), merveilleux (4 v.), de l'ogre dupé (1 v.), facétieux (4 v.). Son répertoire, typique des bons conteurs traditionnels par la durée de ses prestations – qui, selon un estimé, modulent entre 7 minutes pour les plus courts et 37 minutes pour le plus long, en moyenne 16 minutes –, témoigne du souffle peu commun et des ressources admirables de cette conteuse active et enjouée. Par exemple, elle actualise ses narrations, toutes introduites par « Il y avait » ou « Il était une fois », en les localisant constamment dans son milieu : Courbières, Aunac, La Vaissière, Grandvals,

Saint-Urcize, ou des fermes particulières qu'elle nomme. Ce phénomène singulier dans des récits de fiction se signale même par une invite : « Écoutez-le, ce conte, parce que c'est une histoire qui s'est réellement passée dans notre pays » (n° 44 *Le Bouc d'Aunac*, ATU 1838, p. 184). Comme elle le déclare plus loin à propos de sa délicieuse version de la chèvre et des chevreaux, elle prise fort ses histoires : « Écoutez-la bien, celle-là, parce qu'elle est belle » (n° 48 *La Chèvre de la cabane de Galoupet*, ATU 123, p. 240). Conter lui fait plaisir et ne la fatigue pas. Elle veut surtout charmer ses auditeurs et sollicite parfois leur appréciation : « Eh bien ! qu'est-ce que vous dites de celui-là ? vous l'avez trouvé joli ? demande-t-elle après le récit le plus long de son répertoire (n° 47 *La Galette de cendres*, ATU 327A). Voilà, je suis contente. Qui sait ; peut-être que nous en dirions un autre ? » (p. 238) ; et elle enfile aussitôt le conte qu'on lui réclame (n° 48). Elle dira plus loin : « J'aime mieux que vous me disiez lequel vous aimez mieux. Parce que moi ça m'est égal » (p. 298). Ailleurs, par scrupule, la conteuse voudrait justifier la bonne foi des voleurs, qui ont pourtant dépouillé le héros de sa vache, et dont la mère finit par accuser de vol son fils, la victime qui a récupéré plus que son bien (n° 46 *Les Pères d'Aubrac*, p. 218). Elle clôt régulièrement ses récits par la formule rituelle dont l'énoncé est variable : « Et le conte est passé par un pré mouillé et il s'est noyé ! » ; elle l'utilise aussi en conjonction avec la finale plus simple « Et voilà ».

S'il faut passer sous silence d'autres récits, également dignes d'attention, cette enquête remarquable mériterait qu'on s'attarde spécialement à la démarche intègre de cette ethnologue hors du commun. Si une réédition devenait nécessaire, l'éditeur voudrait sans doute remettre l'introduction à sa place, ajouter les contes français avec traduction en occitan et inclure, en annexe, de larges extraits de l'article de Josiane Bru signalé plus haut. Néanmoins, ce livre important est à ranger tout près du répertoire narratif de *Nanette Lévesque, conteuse et chanteuse du pays des sources de la Loire*, dont Marie-Louise Tenèze a établi l'édition avec Georges Delarue (Gallimard, 2000). Galvanisée alors par son initiation aubracienne, « à la recherche d'une autre expérience régionale », elle avait découvert dans la collecte inédite, consignée par Victor Smith entre 1871 et 1876, « une personnalité ». Par cette nouvelle rencontre, elle saisira combien « une monographie de conteur(-se) représente par rapport à l'établissement d'un catalogue, fondé sur les notions de genre, de classe, de type..., un renversement complet de la perspective [...] et ce faisant, précise-t-elle, tend à déplacer l'étude du conte constitué vers le conte en train de se dire, de se faire ». Faisant le chemin à rebours, même par le document écrit, Marie-Louise Tenèze était revenue à la source orale.

JEAN-PIERRE PICHETTE

Société québécoise d'ethnologie